

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Essentiel

Mis à jour le 10 mars 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- La Validation des Acquis de l'Expérience est ouverte à tout public ayant **une expérience dans le domaine du diplôme visé**
- Avoir bénéficié d'un pré-diagnostic téléphonique.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, entreprise

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

13 heures

Validation

- Obtention du diplôme ou de blocs de compétences

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Transformez votre expérience en diplôme !

Objectifs professionnels

L'accompagnement commence par une **étude de faisabilité du projet VAE** puis une **aide méthodologique proposée au candidat à la VAE** pour constituer son dossier (Livret 2) et pour **préparer l'entretien avec le jury du diplôme retenu**.

C'est une prestation qui offre au candidat des chances supplémentaires d'aller jusqu'au bout de sa **démarche VAE et de mieux appréhender les attentes du diplôme**.

Contenu

- **Etude de projet personnalisée / Faisabilité**
Entretien conseil avec un conseiller / étude de faisabilité
- **Méthodologie pour livret 2 (ressources en ligne) :**
Aide à l'utilisation des ressources en ligne
Aide au choix des activités
- **Construction du livret 2 en relation avec les attentes du diplôme ou des blocs de compétences**
Conseils et commentaires sur les contenus et la finalisation du livret 2
Aide et conseils pour les démarches administratives
- **Préparation à l'entretien avec le jury**
Mise en situation de présentation devant un jury en atelier collectif

Modalités pédagogiques

- Les séances se déroulent soit en **présentiel**, soit en **mixte** (= Présentiel + Plateforme vae.education.gouv.fr).
- Les rendez-vous en présentiel peuvent être proposés au bureau du conseiller et /ou en visioconférence.
- Les modalités sont fixées entre le conseiller et le candidat en tenant compte du niveau d'utilisation des outils digitaux nécessaires. Une aide à la prise en main peut être proposée par le conseiller.
- Des entretiens individualisés sont organisés pour la faisabilité du projet et la construction du Livret 2.
- La préparation à l'entretien avec le jury s'organise lors d'un atelier collectif.
- Une aide administrative liée au financement de l'accompagnement VAE est proposée au candidat.

Profil des intervenants

Conseillers VAE experts, formés et habilités par le rectorat de l'académie de Strasbourg

Les plus

Taux de validation totale ou partielle : **90%**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Essentiel

Jury VAE (2 sessions par an)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Formacode : 44590
- Code NSF : 315m, 333

Pas de délai. Entrée et sortie permanente.
13 H d'accompagnement

Financements possibles

Plusieurs financements possibles : **Financement CPF, employeur, OPCO, auto-financement, ...**

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- DAVA Alsace
- 2 rue Seyboth
67000 Strasbourg
- ce.dava@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.dava-alsace.fr